



DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL du 5/05/2026

Madame la présidente,

Le vendredi 10 avril dernier, la proposition de loi portée par Gabriel Attal visant à élargir le travail le 1er mai devait être débattue à l'Assemblée nationale.

En première lecture, la proposition de loi visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1er mai, a été rejeté après adoption d'une motion de rejet préalable.

Un simple répit pour un projet qui sera très certainement représenté par le gouvernement.

En parallèle, la CGT a interpellé le Premier ministre dans une lettre solennelle, l'appelant à mettre à l'ordre du jour un plan d'urgence pour protéger les travailleur·euses et mettre à contribution les profits avec notamment le blocage des prix du carburant, le rétablissement des prix régulés du gaz et de l'électricité, la hausse de l'ensemble des salaires, du SMIC, du point d'indice et des minima sociaux. Ce sont ces mesures solides et concrètes dont ont besoin les citoyennes et les citoyens.

Hier, plusieurs secteurs professionnels, dont ceux de la santé/action sociale et des services publics territoriaux, se sont mobilisés devant l'Assemblée nationale. Le même jour, dans l'unité syndicale, les salarié·es des laboratoires d'analyses étaient en grève pour des augmentations de salaire et pour leurs conditions de travail. De nombreuses luttes sont engagées ou en préparation dans les entreprises et administrations sur les salaires, l'emploi et l'avenir industriel.

A la DGFIP, c'est tout un service qui disparaît avec la fin du PCE au 1^{er} septembre 2026.

Cette réforme vise à morceler le travail qui faisait la richesse et l'intérêt du PCE.

Cela n'est pas sans rappeler, la disparition du CDIF (Centre Des Impôts fonciers), qui 10 ans après, est réapparu sous la dénomination de SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers). Un rétropédalage désormais bien connu au sein de notre administration. Combien de temps avec le retour du PCE sous un nouveau nom ?

Du point de vue des agents, le morcellement des tâches aggravera de facto les risques psycho sociaux déjà sous évalués.

Un autre risque, sur le papier, la cellule expertise est rattachée au SIE mais à l'avenir, quand sera t-il de sa pérennité ?

De même, les agents souhaitant rejoindre cette cellule seront-ils obligés de demander le SIE comme vœux de mutation locale ?

Pour ensuite être soumis à la libre appréciation du chef de service !

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques du Tarn s'inquiète face à cette nouvelle réorganisation qui prend la forme d'une suppression de service !